

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

## ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

## PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 24 Novembre

## L'EXPOSITION DE 1900 ET LES CHAMBRES

En un laps de temps relativement très court, M. Alfred Picard, l'éminent commissaire général de l'Exposition universelle de 1900, a mené à bien une tâche des plus considérables, celle de l'élaboration des vastes projets qui doivent imprimer à cette Exposition une physionomie originale et puissante.

Au seuil du vingtième siècle, cette Exposition sera, en effet, une sorte d'inventaire général des immenses progrès accomplis par la science, par l'industrie, par la société elle-même, à tous les points de vue, durant le siècle qui finit et jusqu'à la veille de celui qui va s'ouvrir.

Mais si l'on veut que l'Exposition de 1900 ait le caractère qui doit être le sien ; si l'on veut qu'elle soit digne d'elle-même et de la France qui aura l'honneur de tenir ces pacifiques et solennelles assises, il devient urgent de ne plus perdre de temps et de fournir au commissaire général, nommé il y a déjà plus d'un an et demi et à ses dévoués collaborateurs, les moyens d'agir, c'est-à-dire de passer d'une étude dès à présent à peu près complète à l'organisation et à l'exécution.

Ne cherchait-on pas déjà, ces jours derniers, en présence de certaines hésitations et de certains retards, et aussi sous l'inspiration de quelques personnalités intéressées ou peu bienveillantes, à mettre en doute l'ouverture de l'Exposition universelle de 1900 à l'époque depuis si longtemps fixée d'une manière définitive par des décrets successifs du président de la République ?

Certes, nous le savons, ce sont là contes à dormir debout ; mais, il ne faut pas l'oublier, le public, surtout celui des affaires, est fort impressionnable. Si, comme sœur Anne, il ne voit rien venir, il risque sinon de se décourager, du moins de ne se mettre

que trop tardivement à l'œuvre pour assurer à l'Exposition Universelle de 1900 une importance et un éclat encore plus grands qu'à celle de 1889, qu'il faut surpasser, alors qu'il semble déjà si difficile de l'égaliser.

Ajouterons-nous qu'à un point de vue plus général et plus élevé encore, il y a un très grand intérêt à fixer les regards du monde sur cette date de 1900 qu'il s'agit de rendre bienfaisante et féconde pour l'humanité et la civilisation ?

Qui ne sait, en effet, qu'elle est, dans la marche des peuples, la puissance d'une idée directrice, et qui pourrait dire ce que peut gagner le monde entier à ce que la date de 1900 soit considérée comme une sorte d'échéance pacifique dont il faudra s'appliquer à écarter les menaces de guerre et de conflit entre les nations ?

Qu'il nous soit donc permis de le dire, il n'y a plus de temps à perdre et les membres du Parlement, aussi bien que le gouvernement lui-même, agiront sagement et patriotiquement en ne négligeant pas, même momentanément, la grande et belle entreprise dont la haute direction a été, avec tant de clairvoyance, confiée à un homme qui, plus que tout autre, est capable de la faire aboutir et réussir, au savant auteur de l'*Histoire des chemins de fer et du Rapport général sur l'Exposition Universelle de 1889*.

Quels que soient cependant le zèle et l'intelligente activité du commissaire général de l'Exposition, quelle que soit la capacité de ses collaborateurs, on ne saurait leur demander l'impossible, s'ils n'ont pas entre les mains, et comme personnel, et comme argent, les premières ressources dont ils ont le plus urgent besoin pour une mise en train désormais d'autant plus indispensable que c'est le 12 décembre prochain que doit être clos le concours relatif aux projets entre lesquels la commission aura à se prononcer relativement à l'installation de l'Exposition.

D'autre part, c'est incessamment aussi que la sous-commission des finances sera saisie des propositions de M. Picard, com-

missaire général, concernant la combinaison financière à intervenir.

Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de retarder le vote du crédit qu'il convient d'inscrire au budget de 1895.

Ce crédit est déjà des plus faibles ; il ne s'agit actuellement que d'une somme de 200,000 francs. Il ne saurait être question de le réduire ou de l'ajourner ; une telle mesure serait aussi intempestive qu'injustifiée. Il y aurait là une économie qui n'en serait pas une puisqu'il faudrait faire, l'an prochain, ce qui n'aurait pas été fait cette année, et l'on aurait perdu un temps précieux, alors que déjà, il faut non pas en perdre, mais en gagner.

Loin de réduire cette somme de 200,000 francs, il faudrait, au contraire, l'augmenter ; en tous cas, c'est un minimum au-dessous duquel on ne saurait descendre, si l'on veut permettre au commissaire général de commencer à organiser des bureaux indispensables à l'accomplissement de sa mission ; jusqu'à présent, à vrai dire, il n'a ni employés ni local.

D'autre part, il serait grand temps de commencer certains travaux préparatoires, tels que sondages, etc.

Enfin et surtout, il s'agit de provoquer, à Paris, dans les départements, à l'étranger, des initiatives qui, certes, ne demandent qu'à se manifester en grand nombre, mais auxquelles il s'agit d'inspirer, par un très sérieux commencement d'exécution, confiance et sécurité.

Ce sont là des considérations de premier ordre sur lesquelles on ne saurait trop appeler l'attention de la Chambre et de la commission du budget.

A tout prendre, du moment que l'Exposition universelle de 1900 est décrétée et aussi unanimement approuvée, il y a là une urgence qui, en elle-même, ne saurait faire question. Mais nous ne saurions trop le répéter, le temps presse, et les futurs exposants attendent.

Nous demandons aux Chambres de don-

prise, l'ingénieur comptait se décharger sur son fils de la conduite des travaux. Pierre agréa volontiers cet arrangement. Le jeune homme l'avait séduit à première vue. Les choses ainsi décidées, le surlendemain le vieux Massol, après une tournée générale et quelques instructions, regagna Arles. Enfin Pierre put dépenser l'ardeur qui le dévorait. Feuilletant les paperasses, comparant les plans, relevant les calculs, il se faisait tout expliquer. Son ignorance avait besoin d'une longue initiation. Il s'irritait de ne rien comprendre à ces termes techniques, de pouvoir à peine suivre les démonstrations les plus élémentaires. Une partie des journées se passait avec le jeune Massol, sur la lande, à lever des croquis. En perspective, tous deux voyaient déjà la plaine se transformer, se repeupler.

Sur ces entrefaites, un matin, Pierre se rendait au Valcarès, quand à mi-chemin, il rencontra misé Feréol. Il affecta de détourner la tête, malgré l'émotion qui l'étreignait. Elle s'arrêta et, sans un mot, lui tendit sa main. Il ne la prit pas. Elle eut un regard d'étonnement presque douloureux, et avec un sourire doux et triste, d'un ton embarrassé :

— J'ai entendu dire que vous vouliez continuer les travaux abandonnés, dit-elle.

— C'est en effet mon intention, répliqua-t-il sèchement.

— Alors, reprit-elle de plus en plus timide, l'idée m'est venue de vous féliciter.

— Je ne mérite pas vos félicitations, interrompit-il du même ton froid ; j'ai trouvé l'occasion d'une bonne affaire, j'en profite, voilà tout.

d'obtenir de Rémondé une année de répit pour l'entrée en jouissance. D'ici là, Pierre aurait le temps de se bâtir un logement dans le nouveau mas.

Le lendemain matin, avant de regagner Arles, Chavagnas voulut aller visiter le Grand-Palou. Monté sur de solides chevaux de Camargue, ils cheminèrent par les marais, sous la conduite d'un *guardian*. Quand ils eurent atteint le Valcarès, ils s'arrêtèrent pour embrasser l'immense étendue désolée.

— Mon Dieu ! une telle transformation est-elle possible ! murmura Pierre, presque effrayé de la tâche qu'il allait entreprendre.

— C'était ainsi dans la haute Camargue, répliqua le notaire, et vous avez vu leurs bestiaux.

Chavagnas laissa Pierre plein d'espoir et de confiance. Un intérêt nouveau entra dans sa vie. Avec cette fougue de jeune-se qui se prend si vite aux choses d'imagination et de cœur, immédiatement il eût voulu se mettre à l'œuvre. La pensée surtout qu'il avait trouvé le moyen de se relever fièrement aux yeux d'Albine, le jetait dans une fièvre d'enthousiasme et d'orgueil. Il allait enfin se venger de tant de décaïns.

XI

Ainsi que l'avait promis le notaire, deux jours plus tard, les Massol, père et fils, survinrent, munis de documents qui se rattachaient au grand projet d'Elie Bodin. Quoique l'affaire eût été étudiée à fond, il fallait l'examiner à nouveau, en dépit de l'impatience de Pierre, qui traitait de lenteurs ces préliminaires obligés de la mise en œuvre. Tout en acceptant la direction de l'entre-

ner à l'œuvre de civilisation et de paix à laquelle il importe d'assurer un éclatant succès, un nouveau gage de leur concours le plus empressé et de leur sympathie la plus entière.

J. QUERCYTAÏN.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 22 novembre 1894

La discussion du crédit de 65 millions pour Madagascar est ouverte.

M. Grousset dépose une motion préjudicielle d'ajournement de la discussion qui est repoussée par 420 voix contre 59.

M. Alype prend la parole : Il critique la mollesse du gouvernement à l'égard des Hovas.

M. Jourdan demande quel profit l'on doit retirer de l'expédition.

M. Doumergue trouve qu'il y a eu assez d'expéditions lointaines ; il ne serait pas malheureux que le pays s'arrête.

M. de Montfort se rallie en quelques points à l'opinion de M. Jourdan.

Le rapporteur, M. Chautemps, a enfin la parole. Il montre l'avantage que l'on retire d'une colonie telle que Madagascar, dont il fait une vraie terre promise.

E. Etienne répond ; il appuie vivement un projet destiné à sauvegarder nos droits et nos intérêts.

M. Vigné d'Octon est absolument opposé à cette expédition.

La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

## SÉNAT

Séance du 22 novembre 1894

La séance est ouverte à trois heures.

Le Sénat valide l'élection de M. Saint Romme dans l'Isère, repousse à l'unanimité la demande en autorisation de poursuites déposée contre M. Guischart, puis reprend la discussion de la loi sur la pharmacie.

L'amendement proposé à la dernière séance par M. Maxime Lecomte, sur l'article 11, est combattu au nom de la commission par M. Cornil, rapporteur, comme devant conduire à la suppression de la profession de pharmacien, et par M. le professeur Brouardel, commissaire du gouvernement. Et malgré l'insistance de M. Lecomte, cet amendement est repoussé.

Les articles 11 et 12 sont adoptés ; l'article 13

— Oh ! non ! ne vous défendez pas, c'est si beau, ce que vous allez faire !

Puis, d'une voix humble presque suppliante :

— Pierre, j'ai été sévère et injuste, je le regrette, je vous assure, Que voulez-vous ? Je suis une sauvage. Ce n'est pas ma faute... Je vous en demande pardon...

Elle leva sur lui ses grands yeux ; devant ce visage impassible, dur, ses paupières se mouillèrent. Il ne faiblit pas.

— Je vous remercie, répondit-il avec quelque ironie, mais vous eussiez pu vous épargner cette démarche. Je n'ai attaché nulle importance à ce qu'il vous plait de nommer votre injustice et votre sévérité. Je n'ai donc ni à vous pardonner ni à vous en vouloir.

Une minute, elle resta comme atterrée. Enfin, d'une voix basse et tremblante :

— Adieu ! dit-elle.

— Adieu ! répondit-il.

Il faut peu de choses pour raviver un souvenir mal éteint. En dépit de ses rancunes, de ses colères, Pierre n'avait jamais oublié. Il avait cru chasser la pensée d'Albine, mais elle couvait au fond de lui impérieuse et poignante. N'était-ce pas pour elle et à cause d'elle qu'il s'était résolu à continuer l'œuvre du grand père ? Cette démarche le jeta dans un désordre extrême. Ce fut d'abord un étonnement, une sorte de stupor où il eut quelque peine à se reconnaître. Pourquoi cet aveu ? Pourquoi ces excuses ? Pourquoi cet aveu de sa dureté et ce regret qu'elle en témoignait ? Quelle raison la poussait à s'humilier, à se compromettre presque par cette poursuite, où c'était elle, cette fois, qui implorait ? Il la revoyait avec son sou-

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 11

## MISÉ FERÉOL

Par JACQUES VINCENT

X

A cette déclaration si nette, Chavagnas resta absourdi. Il était facile de comprendre que la résolution de Pierre n'était pas une de ces volontés qu'on ébranle ou qu'on peut fléchir. Le notaire dut se résigner.

— Un million ! soupira-t-il.

— Allons donc ! reprit le jeune homme en souriant, ne venons-nous pas de découvrir une mine à exploiter ?

Le notaire resta jusqu'au lendemain. Très pratique en affaires, même en ce qui concernait les rendements agricoles, Chavagnas était de bon conseil, et son dévouement doublait encore son habileté. Pierre avait hâte de se jeter dans son travail, espérant sans doute qu'il s'y guérirait de ses souvenirs. Durant la soirée, on régla les questions les plus pressantes. De l'avis de Chavagnas, Massol était peut-être un peu vieux pour une telle entreprise ; mais il avait un fils, ingénieur distingué, qu'il s'adjoindrait. Quand aux fonds, on en trouverait plus qu'il n'en faudrait. Enfin, le séjour de Pierre en Camargue devant se prolonger et la vente de Romaz étant indispensable à la liquidation des intérêts des deux frères, le notaire se chargea

est également adopté après le rejet, par 166 voix contre 46, d'un amendement de M. de Sal tendant à autoriser les herboristes à vendre, dans certains cas, des médicaments simples. L'article 14 est également adopté.

Les articles 15 à 17 sont ensuite votés, et la discussion est renvoyée à demain.

**INFORMATIONS**

**MADAGASCAR**

Le paquebot l'*Trouady*, venant de Madagascar, a apporté les nouvelles suivantes :

A Tananarive, l'arrivée de M. le Myre de Vilers a été signalée par de nombreux vols et des incendies et même l'assassinat de deux français.

La police indigène semble encourager ces violences. La résistance contre les Français a été décidée. Le peuple est surexcité.

Des fanatiques montrent à la populace des entrailles humaines en affirmant les avoir trouvées chez les Français. Les parentes de la reine préchent la guerre sainte. La résidence française prend des mesures pour assurer la protection de nos nationaux. Des désordres sont signalés de divers points de l'île, où le commerce et l'industrie sont arrêtés.

**La campagne de Madagascar**

Voici, d'après le *Journal des Débats*, dans quelles conditions devra se faire la campagne de Madagascar : départ de France et d'Algérie en mars ; arrivée à Majunga — dans l'hypothèse où ce point serait choisi pour tête de route du corps expéditionnaire — dans les premiers jours d'avril ; concentration de la colonne près de Mevatanana ou de Suberbieville ; mise en marche en avril ou en mai ; arrivée au plateau d'Emyrne en mai ou en juin.

La grande préoccupation du commandement sera la question des services en arrière. Jusqu'à un confluent de la Betsibouka, l'approvisionnement sera assuré par la flotille, mais au delà, point de ressources, on ne tirera rien du pays.

Il faudra donc organiser très solidement ces transports, construire un chemin de fer de campagne sur une partie de la route, se servir de porteurs, de mulets et surtout de petites voitures sénégalaises, faire, en un mot, appel à tout ce que l'industrie met à notre disposition. Le succès ne dépendant que de la préparation, si nous savons tirer le meilleur parti de toutes nos ressources, la campagne sera de courte durée et les sacrifices de toute espèce réduits au minimum.

**Nos bons amis les Anglais**

On lit dans le *Figaro* : Une nouvelle inouïe, que nous hésiterions à reproduire, même sous les plus expresses réserves, si son authenticité ne nous était garantie d'une manière absolue :

Le gouvernement vient d'être informé que plusieurs chasseurs anglais seraient partis, ces jours-ci, pour Madagascar dans l'intention de profiter de notre expédition contre les Hovas, pour se livrer au plaisir de se disputer le record... du tir au Français ! Ces chasseurs appartiendraient à l'association formée par un groupe d'honorables gentlemen qui, blasés sur les émotions de la chasse au tigre, auraient imaginé d'y substituer celle de la chasse à l'homme, mais de préférence au Français !

rire triste, son regard timide, ce trouble de tout son être. Il entendait sa voix hésitante, émue, suppliante... Et il s'abandonnait à de bizarres soupçons. S'il s'était mépris sur cette insensibilité, sur cette rigueur ? Cet emportement farouche dans leur scène sur la grève, alors qu'elle s'était si vivement défendue contre l'espoir qu'il avait osé lui dévoiler d'être aimé d'elle, n'était-ce pas dépit ou feinte pour l'abuser ? Tant de véhémence n'accusait-elle pas comme une crainte, le sentiment de sa faiblesse ? L'indifférence n'a ni courroux, ni éclats.

Durant quelques jours, tout en continuant ses travaux, il se livra en lui un étrange combat, à la fois doux et douloureux. Il en arrivait presque à ne plus douter qu'Albine l'aimait. Il se complaisait à se convaincre, à évoquer toutes les preuves qui l'affermisssaient dans cette croyance. Mais retenu par une sorte d'orgueil, il n'osait revenir sur l'adieu brutal qu'il avait prononcé. Parfois pourtant, las de ces luttes, il voulait courir aux Saintes, puis il lui venait à l'esprit, soudain, que peut-être le capitaine savait tout. Elle avait pu se trahir, tout confesser, ou bien froissée à son tour par ce dédain qu'il lui avait marqué, allait-elle s'en venger en le chassant ?

Une semaine s'était écoulée dans ces anxiétés, quand, un matin, Pierre reçut un billet du vieux Feréol. On avait un service à lui demander ; le capitaine l'attendait dans l'après-midi.

Ces deux lignes causèrent au pauvre amoureux une joie folle. Il crut deviner un appel d'Albine. En une seconde, tout ressentiment s'évanouit. Au sortir de tant d'angoisses, il sentait qu'il aimait davantage.

On aura peine à croire pourquoi ? Parce que ces détraqués féroces font au Français l'honneur de le considérer comme l'homme-type le plus redoutable, comme fournissant le coup de fusil le plus noble et le plus propre à leur faire retrouver, acérées par des dangers, les sensations qu'ils éprouvaient en présence des grands fauves.

Ce sport cynégétique d'un nouveau genre, sans précédent dans les annales du monde et même du monde barbare, ne serait pas d'ailleurs tout à fait inédit pour nos aimables voisins d'outre-Manche : ils l'auraient déjà pratiqué, paraît-il, contre nos soldats isolés au Tonkin et au Dahomey, comme ils se préparent à le pratiquer à Madagascar.

Mais, si on est vraiment informé au quai d'Orsay, ainsi qu'on nous l'affirme, nous pensons bien que les chefs de notre expédition, dûment avertis, sauront prendre des mesures pour que nos soldats aient, à leur tour, ces fous farieux comme de véritables fauves, qu'ils sont, et se procurent, aux dépens de leur peau, la « great attraction » d'un coup de fusil « very select. » C'est la grâce que nous leur souhaitons.

**Le procès du capitaine Romani**

San-Remo, 22 novembre.

Au cours de son interrogatoire, le capitaine Romani a déclaré que, lors de son arrestation, il se rendit à Breil pour répondre à une invitation du maire de cette commune. En route, il s'égarait et passa la frontière sans le savoir. Les notes trouvées sur lui étaient le résultat d'observations faites en France.

Le maire de Breil, entendu, a produit en effet, une lettre du capitaine, datée du 5 septembre, dans laquelle il acceptait l'invitation en question. La production de cette lettre a favorablement impressionné le tribunal.

Ce matin à 3 heures, la même voiture a ramené au tribunal le capitaine Romani accompagné seulement d'un lieutenant de carabiniers.

Le capitaine d'état-major Baisi, attaché au cabinet particulier du ministre de la guerre, entendu comme témoin à charge, a soutenu que des plans tracés au crayon rouge ont été trouvés sur le capitaine Romani.

A 11 heures 50, le tribunal se retire pour délibérer et ne rentre dans la salle d'audience qu'à midi trente. Le président lit publiquement la sentence qui condamne le capitaine Romani à quatorze mois de prison, douze cents francs d'amende et aux frais du procès. Le jugement décide, en outre, la confiscation des papiers incriminés.

Avant de monter en voiture, pour retourner à la prison, le capitaine Romani a pu embrasser son frère ; tous deux étaient très émus.

**Une fausse alerte**

Le *Standard* publie la dépêche suivante :

« Le tzar et le grand-duc passaient dimanche, en voiture, dans une rue de St-Petersbourg, quand un moujik s'élança vers la voiture et tirant un objet de sa poche, le jeta dans la voiture aux pieds du tzar. »

« On se saisit aussitôt du paysan, croyant à un attentat contre la vie du souverain, mais Nicolas II s'étant baissé ramassa froidement l'objet, qui n'était autre qu'une pétition. »

« Nicolas II dit au moujik qu'il acceptait sa supplique et la voiture reprit son chemin. »

Espérons que les dépêches n'auront jamais à nous apprendre que de fausses alertes.

« Les pensées de travail, a dit un sage, ne vont pas seules. Elles en évillent d'autres, saines, nobles, généreuses. » Déjà, dans l'esprit de Pierre, une idée avait germé à son insu. Désir confus, peu à peu, la chimère avait pris corps. Rompant d'un coup avec son passé, ramené aux notions vraies de la vie, il songeait à un long bonheur auprès de la bien-aimée, à cette possession qui défie toute atteinte, au mariage enfin. Et pourquoi pas ? La raison semblait cette fois justifier les enthousiasmes de l'amour. Albine n'était elle pas de moitié dans son existence nouvelle, agrandie d'un intérêt si puissant ? Ne lui devait-il pas ce retour sur lui-même, cette conversion ?

Quand il partit pour les Saintes, il était résolu à se déclarer. Les rêves d'amants ont des ailes. Il y imaginait la joie inouïe qu'il allait lui apporter ; il en savourait d'avance la surprise délicieuse. C'était à elle qu'il parlerait, à elle qu'il confierait ses espoirs, ses trances, et cette adoration, et cette reconnaissance, cet orgueil, qu'elle lui inspirait. Sans plus tarder, il la supplierait d'être sa femme, quel avenir s'annonçait plus sûr, plus repletdissant ?

Il at'eignit l'entrée du village. Arrivé à la maison, il fut obligé de s'arrêter. Il tremblait comme un enfant. Le ciel était bleu, la mer avait ce calme uni d'un beau lac au repos. Tout palpitait, il poussa la petite porte de l'enclos. Elle était là, cueillant quelques fleurs à un maigre rosier sauvage. Elle pâlit si fort à sa vue qu'il eut peur de lui causer une émotion trop violente. Il s'approcha, n'osant parler. Un instant, ils restèrent immobiles en face l'un de l'autre. Tout à coup, elle parut faire un effort.

**Arrestation**

M. de Clercq, dont le nom a été prononcé à propos d'une récente affaire de chantage, l'affaire Allez, a été mis en état d'arrestation.

**Un nouveau scandale**

Le bruit court qu'un nouveau scandale où seraient compromis divers membres de la presse, éclaterait par la publication d'un article sensationnel dans un des grands journaux de Paris.

**CHINE & JAPON**

Chefoo, 22 novembre.

Le « Then-Yien », un des plus grands vaisseaux chinois (7,280 tonnes), s'est échoué à l'entrée du port de Veï-Haï-Veï, en cherchant à éviter les torpilles. Il serait hors d'état de reprendre la mer. On dit que le capitaine s'est suicidé.

Yokohama, 22 novembre.

L'escadre du « Peï-Yang », ayant attaqué avec son artillerie les troupes japonaises, marchant sur Port-Arthur, il en est résulté un terrible engagement entre les vaisseaux chinois et japonais.

On ne connaît pas le résultat du combat.

**CHRONIQUE LOCALE**

**ET REGIONALE**

**Le vaccin du Croup**

Nous voyons avec plaisir que le corps médical de Cahors se tient, avec un soin jaloux, au courant des grandes découvertes. C'est ainsi que, aussitôt le sérum antidiphthérique annoncé, MM. les docteurs Darquier et Gélis et, quelques jours plus tard, les docteurs Valat et Ausset, sont partis pour Paris, afin d'assister, dans les hôpitaux, à l'application de la méthode nouvelle.

Nous sommes heureux d'apprendre que les résultats obtenus ont émerveillé nos jeunes docteurs ; mais, ne serait-il pas à souhaiter que quelqu'un de ces messieurs nous fit, dans une conférence publique, payante, au profit de l'œuvre anticroupale, l'historique de cette découverte qui illustre à jamais le docteur Roux et qui délivre désormais l'enfance de la terrible maladie qui la décimait si cruellement.

On fait partout des conférences sur ce sujet si palpitant ; pourquoi notre corps médical, si distingué, ne suivrait-il pas le courant ?

**SOUSCRIPTION**

POUR LE VACCIN DU CROUP

**2<sup>e</sup> liste**

Café Aubran

- Bénézet, négociant, 1 »
- Cagnac, charpentier, 1 »
- Dunes, Louis, garçon de café, 50
- Chansarel, Bernard, charpentier, 1 »
- Aubran, limonadier, 1 »
- Treyllly, Ch., garçon de café, 50
- Pezet, Pierre, plâtrier, 50
- Arnudet, Antoine, boucher, 50
- Bonnefoy, économiste honoraire, 2 »
- Gimbert, boulanger, 1 »
- Richaudeau, employé des tabacs, 1 »

— Verez, dit-elle, on vous attend.

Et d'un pas hâtif, elle marchait droit à la maison.

Le capitaine n'était pas seul. Un beau garçon, qui pouvait avoir vingt-cinq ans, une sorte de colosse, bien découplé, le visage brun, aux traits réguliers, était à d'un beau regard franc et énergique, se leva à l'entrée de Pierre.

— C'est Honorat, dit le capitaine pour toute présentation.

Avec un bon sourire, qui donnait un véritable charme de bonté à sa rude physionomie, le jeune homme tendit sa main à Pierre.

Honorat n'était-ce pas presque le frère d'Albine ? Pierre répondit à ces effusions avec son âme d'aman, qui devait aimer tout ce qu'aimait Albine.

— Je vous connais déjà, dit Honorat. Les lettres de ma cousine m'ont tout appris de vous.

— Dis donc Pierre, toi aussi, s'écria brusquement le capitaine.

— Le capitaine a raison, reprit Pierre ; ici on veut bien me considérer un peu comme de la famille. Faites comme les autres.

— Je ne demande pas mieux, répliqua le jeune marin. Mon Dieu ! je m'explique comme un matelot, sans phrases, mais avec tout mon cœur. Vous avez en moi un ami sur lequel vous pouvez compter.

Il y a des natures sympathiques qui nous prennent dès l'abord. Ce mélange de force et de bonhomie, de loyauté un peu âpre, rappait tout particulièrement Pierre. En dehors du lien qui attachait Honorat à Albine, il se sentait attiré vers ce beau et brave garçon, dont le front rayonnait

- J. Lacarelle, chirurgien-dentiste, 1 »
- J. Pelras, employé des cont. directes, 1 »
- Filsac, peintre en voiture, 50
- J. Paganel, carrossier, 1 »
- Rigal, concierge, 1 »
- Lurguie, chef de bureaux, 2 »
- Cubaynes, négociant, 1 »
- Ressiguiet, boucher, 1 »
- Barthès, lithographe, 1 »

**Contributions directes**

- Gelly, Marc, directeur, 20 »
- de La Bilherie, Louis, inspecteur, 5 »
- Iches, Charles, contrôleur principal, 5 »
- Ausset, Jules, contrôleur, 4 »
- Truchy, Fernand, contrôleur, 5 »
- Jumin, Georges, contrôleur, 4 »
- Besombes, François, employé, 1 »
- Couaillac, Pierre, —, 1 »
- David, Léon, —, 1 »
- Pinel, Jules, surnuméraire, 1 »
- Chaumont, Fernand, —, 1 »
- Pignères, Elie, —, 1 »

**Postes et télégraphes**

- Dardenne Joachim, directeur, 5 »
- Bouillot Maurice, commis principal, 1 »
- Blanc Jean, commis de direction, 50
- Seigé Joseph, —, 50
- Gibert E., —, 50
- Gratias, —, 50
- Verdier, brigadier facteur, 25
- Coursières, —, 25
- Massebian, receveur principal, 4 »
- Druilles, commis, 50
- Gaillac, commis principal, 1 »
- Fabre, commis, 50
- Lagarde, —, 50
- Cocula, —, 50
- Garric, —, 1 »
- Barrascou, —, 25
- Sentou, —, 50
- Moutier, —, 50
- Métay, facteur, 50
- Chavarroche, facteur, 1 »
- Girma, facteur, 50
- B. Coudere, facteur, 1 »
- Labarthes, facteur, 50
- Barriétis, facteur, 1 »
- Dejean, facteur chef, 25
- Ruam, facteur, 25
- Castex, —, 25
- Birou, —, 25
- Jarnoles, —, 25
- Bourdarie, —, 25
- Rascalou, inspecteur, 5 »
- Cure, commis, 50
- Bennet, gardien des bureaux, 25
- Delbouis, commis principal, 50

(A suivre)

Monsieur le maire nous communique la lettre, dont la teneur suit, qui lui a été adressée par M. l'économiste de l'Institut Pasteur :

Paris, 22 novembre 1894

« Monsieur le Maire, »  
 « J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre bonne lettre du 21 courant et des 300 fr. qui y étaient joints. »

« M. Pasteur, M. le Dr Roux et leurs collaborateurs vous remercient. »

« Vous aurez du sérum du 1<sup>er</sup> au 15 décembre. Quant au moyen de conservation il n'y en a pas d'autre que de le maintenir dans l'état où vous le recevrez, bien bouché. »

« Agréez, Monsieur le Maire, etc. »

de sérénité. Ce n'était point là un homme du monde dre se aux élégances : ses larges mains trahissaient le matelot fait aux plus rudes métiers ; mais sous des dehors un peu rudes, on devinait l'être courageux et intrépide, capable de pousser l'abnégation jusqu'à l'héroïsme.

— A propos, s'écria le capitaine, et ton grand projet, Pierre ? N'était cette grosse affaire, je ne te pardonnerais jamais d'être resté plus de quinze jours sans venir nous voir. Albine, pourtant, t'a toujours défendu quand je t'accusais d'oublier tes amis.

Le regard de Pierre ayant rencontré celui d'Albine, elle se détourna toute rougissante.

— Ah ça, c'est donc vrai, demanda le capitaine, tu continues les travaux de Bodin ?

— Mais oui.

— Sais-tu, mon garçon, que tu fais là une belle chose ?

— Bah ! capitaine, je refais ma fortune ; j'ai quelque peu entamé la mienne comme vous le savez !

Honorat joignit ses félicitations à celles de l'oncle Feréol. Ces éloges, devant Albine, donnaient à Pierre une joie orgueilleuse. Il se disait qu'elle seule comprenait le mobile qui l'avait poussé ; elle seule était dans le secret de son cœur. En cet instant, comme elle devait trouver doux ce résultat de ses conseils, de son influence !

Sur ce ton de causerie familière, on parla du brevet du capitaine Honorat et du commandement promis par Rémond. C'était là une aubaine inespérée.

(A suivre).

Vote de nos députés

Voici comment se sont répartis les votes de nos députés dans la séance de mardi, sur l'ordre du jour de M. Bouge, ainsi conçu :  
 « La Chambre, reprouvant les doctrines collectivistes et confiante dans le gouvernement pour leur opposer une politique de réformes sociales résolument progressives, passe à l'ordre du jour. »  
 Ont voté pour : MM. Talou et Rey ; a voté contre : M. Vival ; s'est abstenu : M. Lachize.

Ecole normale d'institutrices de Cahors

Par arrêté ministériel en date du 12 novembre, Mme Cahier professeur à l'Ecole normale de Gap, est nommée professeur (ordre des sciences) à l'Ecole normale de Cahors, en remplacement de M<sup>lle</sup> Bouzon qui recevra une autre destination.

Nomination judiciaire

M. Laborde, ancien procureur de la République à Cahors, directeur du cabinet et du personnel au ministère de la justice, est nommé directeur des affaires civiles et du sceau.

Grand concert

Nous apprenons que le concert, organisé par l'orphéon, au bénéfice de la souscription ouverte par la municipalité de Cahors, pour le vaccin du croup, aura lieu au théâtre le dimanche 9 décembre prochain.

Nous sommes en mesure de pouvoir annoncer déjà qu'avec l'orphéon nous serons heureux d'applaudir l'excellente musique du 7<sup>e</sup> de ligne, et les pupilles de la société des Sauveteurs du Lot, qui ont tenu ainsi à prêter leur gracieux concours à une œuvre si humanitaire.

Plusieurs artistes amateurs de notre ville se feront entendre dans cette soirée qui promet d'être des plus brillantes. Nous ne voulons encore commettre aucune indiscrétion, mais nous pouvons dire déjà qu'un orchestre, exclusivement composé d'instruments à cordes, exécutera sur scène divers morceaux qui seront un véritable régal pour les dilettanti cadurciens.

Anciens officiers

L'article 3 de la loi du 9 juillet 1892 permet d'utiliser, sans limite d'âge, les anciens officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale, rayés des cadres, qui demanderaient à y être réintégrés s'ils sont encore valides et bien portants.

En conséquence, l'autorité militaire invite, d'une façon pressante, ces anciens officiers, désireux d'être réintégrés dans les cadres, à lui adresser une demande.

Les officiers réintégrés recevront une lettre de service ainsi qu'un ordre de mobilisation.

Ils ne seront astreints à aucune convocation en temps de paix.

Cet appel de l'autorité militaire indique que des vides nombreux existent dans les cadres de la réserve.

Exposition de vins à Paris

Une exposition de vins aura lieu à Paris, au Palais de l'Industrie, du 11 au 20 février prochain.

L'an dernier, à semblable concours, les viticulteurs du département répondirent pour la première fois à l'appel qu'il leur était fait, et l'on se rappelle les succès qu'ils remportèrent, car bon nombre de médailles d'or, d'argent et de bronze leurs furent attribuées.

Ces réunions vinicoles sont appelées à donner aux vins de Cahors la renommée qu'ils méritent, et qu'ils obtiendront certainement, la comparaison avec les autres vins se chargeant de faire ressortir leur bonne qualité.

Dans ces conditions, tous les viticulteurs soucieux de leurs intérêts n'hésiteront pas à se mettre en ligne pour cette lutte pacifique.

Les demandes de participation doivent être établies sur des formules qui se trouvent déposées à la préfecture et dans les sous-préfectures.

Elles doivent être adressées le 1<sup>er</sup> décembre prochain, dernier délai.

Pour faciliter le classement de ces déclarations, les propriétaires devront adresser franco les échantillons de leurs vins à M. Drouhault, 6, rue Feydel, à Cahors, avant le 2 décembre.

Attention !

De tous côtés l'on signale dans les campagnes une invasion dangereuse.

Ce sont des fabricants de chaises et de petits meubles, se prétendant autrichiens, mais qui pourraient bien être des juifs allemands. Ces gens qui paraissent avoir de l'argent plein les poches, interrogent curieusement les paysans sur les impressions relatives à la maladie et à la mort du tzar ; ils se renseignent aussi sur les routes, les habitants des villages où ils passent.

Cela évoque dans l'esprit de nos braves paysans les mois qui précédèrent la guerre de 1870 et où des bandes de ce genre parcouraient les campagnes, comme aujourd'hui.

Nous ne pouvons dire qu'un mot : Attention !

Maladies contagieuses des animaux

Il est rappelé aux cultivateurs, marchands et détenteurs d'animaux qu'ils doivent faire à la mairie de leur commune la déclaration des cas de maladies contagieuses qui se produisent parmi les animaux qu'ils ont en leur possession ou sous leur garde. Cette déclaration doit être faite, même si la maladie n'est que soupçonnée.

Il est aussi rappelé qu'il est interdit de vendre ou de mettre en vente sur les marchés ou dans tout autre lieu, des animaux atteints ou soupçonnés d'être atteints de maladies contagieuses. Les infractions à cette disposition seront constatées par des procès-verbaux et les contrevenants seront passibles de peines portées par les articles 31 et 32 ci-dessous de la loi du 21 juillet 1881 sur la police sanitaire des animaux :

« Art. 31. — Seront punis d'un emprisonnement de deux mois à six mois et d'une amende de 100 à 1,000 francs :

« 1<sup>o</sup> Ceux qui, au mépris des défenses de l'administration, auront laissé leurs animaux infectés communiquer avec d'autres ;

« 2<sup>o</sup> Ceux qui auraient vendus ou mis en vente des animaux qu'ils savent atteints ou soupçonnés d'être atteints de maladies contagieuses.

« Art. 32. — Seront punis d'un emprisonnement de six mois à trois ans et une amende de 100 à 2,000 francs :

« Ceux qui se seraient rendus coupables des délits prévus par les articles précédents, s'il est résulté de ces délits une contagion parmi les autres animaux. »

Arrestation importante

Samedi, à deux heures et demie de l'après-midi, le major de police Hébrard, agissant en vertu d'un mandat de justice, délivré par le parquet de Moissac (Tarn-et-Garonne), a arrêté, à l'hôtel Souliés, à Agen, où il était descendu, le nommé Louis Ouillade, âgé de cinquante-sept ans, agent d'assurances, né à Figeac (Lot), sans domicile fixe, prévenu d'escroquerie.

Les ecclésiastiques étaient, en général, ses victimes ; il se présentait chez eux, très correctement vêtu de noir, coiffé d'un chapeau haut de forme, et, sous prétexte de leur passer un contrat d'assurance sur la vie à la Compagnie le Patri-moine, il leur escroquait des sommes variant entre 50 et 500 francs.

Bien que se nommant Louis Benguet, il prenait tour à tour les noms de Dauzol, Rocamieri ; c'est par ce moyen qu'il a échappé, pendant de longs mois, aux recherches de la police à laquelle il était signalé par les parquets de Montbéliard, Paris, Toulouse, Montauban et, en dernier lieu, par celui de Moissac, cette fois pour avoir, par des pratiques frauduleuses, dérobé une somme de deux cent soixante francs à M. l'abbé Bacqué, vicaire à Valence-d'Agén.

C'est en allant retirer ses lettres à la poste restante, au nom de Ouillade, que sa présence à Agen a été découverte.

Il est parti, sous escorte de la gendarmerie, pour Moissac (Tarn-et-Garonne), où il sera remis au parquet de cette ville.

L'Hygiène des chanteurs

S'il en faut croire un spécialiste qui s'est livré à de nombreuses expériences sur les conditions qui sont de nature à modifier la voix humaine, l'action des excitants sur l'organe du chanteur serait des plus variables.

Ainsi, l'alcool éteint la voix, mais le curaçao et l'absinthe augmentent son volume, l'anisette le diminue, quant au kummel, il l'éteint absolument.

Côté des vins : Le cahors, la rend souple et claire, le bourgogne est funeste, le beaujolais est moins mauvais, le bordeaux anodin.

Souillac

Le 19, jour de foire à Souillac, vers cinq heures du soir, sur la route de Sarlat, quelques élèves du village des Cuisines rentraient chez eux en s'amusant.

Ils se tenaient par la main, au moment où deux charrettes se dirigeant en sens contraire, les obligèrent à quitter le milieu de la route.

Ce fut à ce moment que l'un d'eux, le nommé Laval, âgé de neuf ans, fit sans doute un faux pas en voulant se garer, et tomba si malheureusement que la roue d'une des charrettes lui passa sur le milieu du corps.

Malgré les soins du docteur Lascoux, appelé aussitôt, le jeune Laval a expiré après d'horribles souffrances.

Figeac

Avant-hier, vers six heures et demie du soir, un bruit épouvantable a mis en émoi les habitants de la rue du Pin et des quartiers du Canal et du Claux. Une poussière épaisse emplissait la rue et empêchait le public, arrivé en foule, de se rendre compte de ce qui venait d'arriver.

Les premier et deuxième étages de la maison Alain Bessières, en façade sur la rue du Pin et la rue Abel, et contiguë du couchant à l'auberge Darles et du midi à l'ancien château de Sully,

dit Trou-de-la-Belle, venaient de s'effondrer.

C'était un spectacle effrayant à voir. Tout le mobilier était littéralement écrasé. Chacun se demandait si Alain Bessières et sa sœur, les seuls habitants de la maison, n'avaient pas été ensevelis sous les décombres.

Deux voisins, les nommés Caumont et Pinquié montèrent au premier étage au moyen d'une échelle et trouvèrent la demoiselle Bessières plus morte que vive, une lampe à la main, mais qui n'avait aucun mal. Elle se trouvait au coin du feu au moment de l'effondrement et avait été protégée par des poutres. Elle déclara que son frère était absent. On était donc déjà certain qu'il n'y avait pas d'accident de personnes à déplorer. L'administration municipale se rendit sur les lieux pour prendre les mesures nécessaires à la sécurité publique.

On a procédé hier au déblaiement des décombres obstruant les rues du Pin et Abel. Il est probable qu'on va aussi sans délai procéder à la démolition de certains autres murs, qui menacent ruine.

THÉÂTRE DE CAHORS

Samedi 24 et dimanche 25 novembre 1894

A la demande générale, deux représentations extraordinaires :

LES MYSTÈRES DU DIABLE

PAR ANDERSON

Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME des 22 et 25 NOVEMBRE

de 3 à 4 h. du soir (Allées Fénélon)

Allégo militaire	Desailly.
Le Bravo, valse	Salvyre.
Grâce de Marquise, gavotte	Michel.
La Juive, grande fantaisie	Halévy.
Tourterelle, polka pour flûte	Damaré.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 17 au 24 novembre 1894

Naissances

Piques, Etienne, avenue de l'Abattoir.  
 Simonis, Jules, à Artix.  
 Lescure, Georges, rue Bouscarat, 13.  
 Delmas, Gabriel (jumeau), rue Pierre de Bernis, 4.

Delmas, Jean (jumeau), rue Pierre de Bernis, 4.  
 Carbonel, Pierre, place Clément-Marot.  
 Fabre, Alexandre, rue du Tapis-Vert, 16.

Mariages

Rivals, Louis, employé auxiliaire des chemins de fer d'Orléans, et Baylet, Eugénie.  
 Nayrac, Vincent, adjudant au 7<sup>e</sup> de ligne, et Bize Blanche, maîtresse au collège de jeunes filles.

Décès

Astruc, Marc, bourrelier, 71 ans, boulevard Gambetta.  
 Couderc, Catherine, 76 ans, veuve Couderc, rue des Cadourques, 8.  
 Fougères, Guillaume, scieur de bois, 50 ans, au Moulin de Labéraudie.  
 Carriol, Marguerite, 79 ans, veuve Guiral, impasse St-Urcisse, 4.  
 Bessat, Jeanne, couturière, 61 ans, épouse Hébrard, rue du Portail des Augustins, 10.  
 Archélaüs, Victorine-Anastasie, s. p., 56 ans, épouse Boitand, rue de l'Université, 5.

FAITS DIVERS

Saisie de journaux anarchistes

Paris, 23 novembre.  
 La police a saisi, hier au soir, à Vincennes, à la porte de la caserne du 29<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, où est incorporé M. Mirman, plusieurs ballots d'un journal révolutionnaire faisant suite au *Père Peinar*.

Ces ballots venaient de Londres ; les distributeurs ont été arrêtés.

La fin d'un procès

Il y a quelques mois, la chambre des requêtes de la Cour de cassation, faisant droit au recours du Souverain-Pontife contre les héritiers de M<sup>me</sup> la marquise Duplessis-Bellièrre, décidait que le Pape, ayant bien comme souverain la capacité pour être mis en possession d'un legs, la chambre civile de la Cour de cassation aurait à statuer postérieurement sur l'attribution même de l'héritage dont on demandait l'envoi en possession.

Il s'agissait en l'espèce d'un hôtel à Paris et d'une propriété domaniale dans la Somme. Cet arrêt si important en l'espèce souveraine du Souverain-Pontife aura désormais l'autorité de la chose jugée.

Une convention étant, en effet, intervenue entre la curie romaine et les héritiers de M<sup>me</sup> Duplessis-Bellièrre, le délai est définitivement clos et S. S. Léon XIII entrera en possession des biens à lui légués dans la proportion de l'arrangement souscrit dès que les formalités ordinaires concernant les héritages auront été remplies.

C'est là une nouvelle dont il est à peine besoin de souligner l'importance.

PRIME-MUSIQUE

ÉTRENNES 1895

M. Choudens, éditeur de musique à Paris, a préparé, en vue des étrennes 1895, un magnifique Album que nous sommes heureux d'offrir en prime à nos abonnés et à tous nos lecteurs.

Cet Album, édité avec le luxe de papier, de gravure et de couverture qui distingue la maison Choudens, justement soucieuse de sa grande renommée, contient, en ses 95 pages, douze valse célèbres de Métra et de Waldteufel, d'après Gounod, Hervé, Offenbach et Andran. C'est le recueil des valse jouées cet hiver aux bals de l'Opéra.

Il offre, en outre, l'avantage d'être par son prix à la portée des plus modestes bourses.

Chez les marchands de musique, chaque morceau étant marqué au prix fort d'environ 8 fr. et vendu net 3 fr., un album, contenant douze morceaux de cette importance, représentant une valeur réelle de 36 francs.

Notre traité avec M. Choudens nous permet de le livrer au prix de 5 fr., soit quarante centimes pour chaque valse.

Dès aujourd'hui, les abonnés et lecteurs de notre journal peuvent nous demander l'Album.

Pour le recevoir franco, envoyer en plus les frais de port se montant à 0 fr. 60 ou à 0 fr. 85, suivant que l'expédition devra être faite en gare ou à domicile.

« Des spécimens sont déposés dans nos bureaux et tenus à la disposition du public. »

LA VALSE

Album de douze danses

TABLE DES MORCEAUX

1. Waldteufel : *La Mascotte*, Audran. — 1 page.
2. Métra : *Le Grand Mogol*, Audran. — 8 pages.
3. Waldteufel : *Micaëla*, valse. 17 pages. —
4. Métra : *La Cigale et la Fourmi*, Audran. — 24 pages.
5. Waldteufel : *Barcarolle*, valse. — 34 pages.
6. Métra : *Stella*, valse (*La Fille du Tambour-Major*). Offenbach. — 42 pages.
7. Waldteufel : *Madame l'Archiduc*, Offenbach. — 49 pages.
8. Métra : *Barcarolle (Contes à Hoffmann)*. Offenbach. — 56 pages.
9. Waldteufel : *Valse vénitienne*. — 65 pages.
10. Métra : *L'Inséparable (Femme à Papa)*, Hervé. — 73 pages.
11. Waldteufel : *Hommage à Offenbach*. — 82 pages.
12. Métra : *Olivette (Les Noces d'Olivette)*, Audran. — 84 pages.

Dernières nouvelles

Affaires de chantage

Un mandat d'amener a été lancé contre M. Portalis pour l'affaire de chantage contre les cercles. M. Portalis serait en fuite.

Son nom ne figure plus en manchette sur le *XIX<sup>e</sup> Siècle*.

Le *Matin*, dit qu'une plainte a été déposée contre le directeur d'un autre journal du matin, qui menait également la compagnie contre les cercles.

Le député soldat

On dément formellement que le député Mirman ait été réformé. M. Mirman n'a pas encore été examiné.

L'Espionnage

Plusieurs députés de la région du Sud-Est, vont faire des démarches auprès du ministre de la guerre pour lui demander de redoubler de de surveillance à l'égard de l'espionnage sur notre frontière des Alpes.

Exigez de vos fournisseurs qu'ils ne vous donnent que du Tapioca Rils.

Beaucoup de personnes sont malades, et éprouvent des *malaises indéfinissables* parce qu'elles ont, sans le savoir, une nutrition allanguiée et défectueuse qui retient au sein de l'organisme une foule de matières nuisibles qui y séjournent au lieu d'être expulsées rapidement. Pour se guérir, elles n'ont qu'à faire usage de la *Tisane Dussolin*. C'est en même temps un excellent *dépuratif* qui guérit les *maladies du sang et des humeurs* et agit comme *antiglaireux, antibilieux et régénérateur des forces*. On en trouve dans toutes les pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon avec la notice explicative. Bien se rappeler le nom *Tisane Dussolin*. Dépôt général à Paris, pharmacie Darbeq, 24, rue de Charonne.

Pour bien se porter, il faut bien digérer, et pour bien digérer, il est nécessaire de prendre de temps en temps quelques Pilules Suisses, selon les indications que donne le prospectus qui les accompagne.

BONNES BARRIQUES A VENDRE

A de bonnes conditions

S'ADRESSER A LA LIQUIDATION

J. CANGARDEL et FILS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1<sup>er</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3<sup>e</sup> itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :  
1<sup>re</sup> classe 163 fr. 50 — 2<sup>e</sup> classe 122 fr. 50.  
— Durée de validité : 30 jours.  
— La durée de ces différents billets peut être

prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Saltes-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Saltes-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents  
**INNOCUITÉ PARFAITE**

A Louer

EN BLOC OU EN PARCELLES  
Une **MAISON** située à Labéraudie  
8 CHAMBRES — JARDIN et GARENNE  
Pour plus amples renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> Lafage, aubergiste au faubourg St-Georges.

Bibliographie

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :

1<sup>o</sup> 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2<sup>o</sup> Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3<sup>o</sup> Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4<sup>o</sup> Une ou deux gravures de modes colorées, soit 18 par an.

5<sup>o</sup> Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6<sup>o</sup> Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot. — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

LA POUPÉE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La *Poupée Modèle*, dirigée avec la moralité dont le *Journal des Demoiselles* a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages colorés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée — Surprises de toute sorte. — Musique.

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin.

Prix : 4/50 la fiole. — Se trouve à Paris, chez DERBECQ, Ph<sup>ie</sup>, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.

Ne demandez chez votre Epicier que du



**TAPIOCA RILS**

c'est le MEILLEUR

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles,  
Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

MACHINES A GLACE. - SPÉCIALITÉ : LE KLEIN-BOCK. - BIÈRE EN BOUTEILLE, Marque : Gambelin

BRASSERIE DE POISSAC, près Tulle (Corrèze)

Victor BÉRAL

Bière bock, Conserve en fûts et en bouteilles

Représentants sérieux sont demandés pour le département du Lot. Bonne commission. Envoi d'échantillons sur demande

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

Peinture ENTREPRENEUR DE PEINTURE Papiers peints  
Vitrerie en  
Faux bois **Henri SÉGUY** tous genres  
Marbre Rue du Lycée, n° 40, CAHORS Encadrement

Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.



MAISON DE CONFIANCE  
LA POSE DES DENTS  
Le Redressement  
de toutes les Opérations relatives  
à l'ART DENTAIRE.

**AUDOUARD**  
Chirurgien-Dentiste  
16 Rue du Maréchal Brune  
BRIVE (CORRÈZE)

Nota. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.  
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel)  
**UNE MAISON**  
composée de deux corps de bâtiments  
SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24  
Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr.  
S'adresser au Siège de l'Immeuble ou au Bureau du Journal.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU



VÉLOCIPÈDES  
des Premières marques françaises et anglaises

CLÉMENT, HURTU, ROCHET, QUADRANT, RUDGE, STARLEY, etc. Larges facilités de paiement, escompte au comptant.

Bicyclettes spéciales pour Dames et Ecclésiastiques; Bicycles et Tricycles pour Enfants et Jeunes Gens; Tandems et Bicyclettes-Tandems.

Chemises de flanelle et Jersey; Maillots et Costumes spéciaux pour velocipédistes, Lanternes et tous accessoires; Kolo-Vélo, Embrocation, Perles de vie, etc.

Jean LARRIVE aîné

AGENT GÉNÉRAL POUR LE LOT  
16, Rue de la Liberté, Cahors

Bon prime du « Journal du Lot »

**EAUX MINÉRALES NATURELLES DE CRANSAC**  
**SOURCES ROQUES**

Les seules approuvées par l'Académie de médecine, autorisées par l'Etat

Depuis les derniers travaux de captage débitant 11,131 litres par jour. Source n° 1, 7,920 lit. par jour. Source n° 2 ou source principale, 3,211 lit. p. jour

TROIS MÉDAILLES D'OR ET UN DIPLOME D'HONNEUR  
Aux Expositions de Bordeaux, Montauban, Brive

Employées avec succès contre les maladies du Foie, de la Rate, les Engorgements chroniques abdominaux, la Constipation, les Fièvres intermittentes, rebelles, les Affections vermineuses.

Ces eaux combinées avec les étuves naturelles qui existent sur le volcan et l'hydrothérapie, sont radicales pour toutes les douleurs rhumatismales.

Demandez le Grand Hôtel GALTIER, le mieux aéré, bon confortable, prix modérés, situé dans le grand Parc des établissements des sources et bains.

Ecrire à M. ROQUES, directeur des Etablissements, à Cransac

Saison d'eau remboursée à qui ne serait pas satisfait comme par le passé, sinon mieux

Ouverture : 15 juin jusqu'au dernier septembre

Prière à nos lecteurs de nous demander les Bons-primés avec lesquels ils pourront bénéficier de dix pour cent sur les prix d'hôtel, le traitement et les commandes d'eaux minérales.